

Écologie sociale,  
UE 2.3 (Sciences 2), Physique 2 (l'énergie nucléaire)  
Table des matières (2017-2018)

Chapitre 1 : la radioactivité et ses effets

Chapitre 2 : l'énergie nucléaire et son utilisation

Chapitre 3 : les déchets radioactifs et leur traitement

Chapitre 4 : la fusion nucléaire dans les étoiles et la fusion contrôlée

Une version des supports pédagogiques utilisés au cours sous forme de fichiers .pdf noir et blanc non imprimables est à votre disposition sur le site :

<http://www.claudegabriel.be>

Page d'accueil du site de Claude Gabriel - Mozilla Firefox

Page d'accueil du site de Claude Gabriel

www.claudegabriel.be

Google

## Cours de Claude Gabriel

Haute-Ecole Libre de Bruxelles (Helb) Ilya Prigogine

Sélectionnez la catégorie et le cours à gauche

### Remarques liminaires

Ces fichiers (au format .pdf) ne forment *en aucun cas un syllabus* de cours ; il ne faut donc *surtout pas les imprimer* !

Ils constituent plutôt un *réservoir de documents* mis à la disposition des étudiants par l'enseignant pour étayer leurs *notes* prises au cours.

Au cours, l'enseignant en utilise également *une partie* comme support visuel.

Ces documents *ne prétendent pas à l'originalité* : les emprunts à des sources Internet de qualité sont nombreux.

Le travail de l'enseignant a plutôt consisté en un effort de *compilation*, de *structuration* et de *synthèse* de nombreuses connaissances présentes dans des ouvrages ou éparés sur la toile pour en présenter une *somme cohérente*.

Pour me contacter :

[Claude.Gabriel@skynet.be](mailto:Claude.Gabriel@skynet.be)

Vous pouvez également accéder aux fichiers .pdf sur le *campus virtuel (Moodle)* de la HELB.

L'adresse en est :

<https://portail.helb-prigogine.be/>

Vous devrez disposer de *votre login et votre mot de passe* pour accéder au portail.

Choisissez ensuite l'onglet *e-campus*.

*Recherchez le cours de physique et inscrivez-vous en tant qu'étudiant ; la clé d'inscription étudiant actuelle* est :

Eratosthène

Sur cet espace, vous trouverez non seulement les *fichiers .pdf utilisés au cours*, mais également un *forum des nouvelles* (communications générales éventuelles de l'enseignant aux étudiants) et un *forum sur le cours* (auquel tous les inscrits au cours peuvent participer).

*Toute question portant sur le cours ou sur les évaluations* doit *nécessairement être postée sur le forum*, et en aucun cas envoyée par email.

# Méthodologie à l'usage de l'étudiant

Pour acquérir les compétences nécessaires à la réussite de ce cours, je conseille fortement :

- ✓ d'*assister* le plus possible *aux cours*, et d'y participer *activement* (en restant attentif, et en posant éventuellement des questions) ;
- ✓ de *télécharger* rapidement les fichiers .pdf des présentations (mais *surtout pas de les imprimer* tous) ;
- ✓ de réaliser des *résumés* après chaque cours, en vous aidant des fichiers .pdf et de vos propres souvenirs du cours, vous distinguerez mieux ainsi l'essentiel de l'accessoire ;
- ✓ avant chaque nouveau cours, *relisez vos résumés* du cours précédent ;
- ✓ avant toute étude, il importe de *comprendre* ;
- ✓ *étudiez* vos résumés *au fur et à mesure* de l'année ;

# Liste de questions d'examen

Le site Internet et le campus virtuel présentent également une *liste de questions d'examens ouvertes* relatives au cours *dès le début* de l'année. Lisez éventuellement ces questions, et essayez d'y répondre, mais *ne vous focalisez pas sur les réponses à ces questions* ; en particulier, les résumés de cours ne doivent pas constituer une liste de réponses aux questions d'examen. Il importe d'avoir une *vision globale* du cours ; le but de votre étude n'est pas de réussir un examen mais d'acquérir des *connaissances organisées*, qui vous serviront de base pour votre pratique. *Les questions d'examen ouvertes seront nécessairement choisies dans cette liste.*

La liste de questions renvoie à certaines *listes d'exercices types* proposés dans le cours et qui peuvent faire l'objet d'une question d'examen.

L'examen comportera également des *questions fermées* (type *vrai ou faux* ou questions à choix multiples *QCM*). Ces questions *ne figurent pas dans la liste précédente.*

# Modalités d'évaluation

- ✓ L'UE 2.3 dont fait partie la *deuxième partie du cours de physique* se donnant cette année entièrement au *second quadrimestre*, un *examen* sera organisé en *juin*.
- ✓ Cet examen comportera *deux parties* ; la *première partie* consistera en *plusieurs questions ponctuelles* ou *une question plus large de compréhension* issues des listes générales. *Tous les graphiques* analysés au cours peuvent aussi faire l'objet d'une question d'examen (« *commentez le graphique suivant* »). La *seconde partie* comportera *plusieurs questions fermées* (QCM et/ou ou vrai ou faux). Cet examen sera sanctionné par une *note sur 20 points*.
- ✓ La *présence* et la *participation active* aux cours sera également notée, par une *autre note sur 20 points*.
- ✓ La *note de l'activité d'apprentissage « Physique 2 »* se calculera par une *moyenne géométrique non pondérée* des deux notes précédentes., soit :

$$\text{Note(physique2)} = \sqrt{(\text{note de l'examen}) \cdot (\text{note de présence et d'activité})}$$

- ✓ La *note de cette activité d'apprentissage* sera *combinée avec l'activité d'apprentissage de Chimie 2 et l'activité Complément de biologie* pour constituer la *note finale de l'Unité d'enseignement 2.3* selon la formule :

$$\text{Note(UE2.3)} = \frac{2 \cdot \text{Note(Physique 2)} + 2 \cdot \text{Note(Compléments de biologie)} + 1 \cdot \text{Note(Chimie 2)}}{5}$$

- ✓ L'éventuel *examen de deuxième session* de physique 2 de *septembre* se déroulera *par écrit*, selon la *même formule qu'en juin* mais sans prendre en compte cette fois la présence et l'activité.

## Modalités d'évaluation, addendum

Une *clause supplémentaire* a été imposée par certains Directeurs de Catégorie de la Helb, dont la Catégorie sociale ; cette clause est la suivante :

*« en cas d'échec (note inférieure à 10/20) dans une des activités d'apprentissage appartenant à une UE, la note de l'UE ne sera pas la moyenne mais la note la plus basse des activités d'apprentissage ».*

Cette clause sera bien évidemment appliquée.